

ORGANISATION DES INSCRIPTIONS - RENTREE 2017

Vous serez inscrit pour la première fois au lycée Kastler en 2017-2018

A- Vous vous inscrivez en Seconde à la rentrée 2017

Quelle que soit votre situation : élèves du secteur, déménagement, demande de dérogation ou d'entrée en formation professionnelle, sportif de haut niveau, voici les différentes phases du dispositif d'inscription mis en place par le lycée :

Le 29 juin 2017 : L'Inspection Académique affecte les élèves au lycée Alfred Kastler via la procédure AFFELNET et adresse un courrier aux familles. Un SMS de confirmation sera si possible adressé par le lycée.

A partir du vendredi 30 juin 2017 : réception des parents pour les procédures administratives d'inscription.

Les pièces suivantes sont nécessaires:

- **Courrier d'affectation reçu de l'inspection académique**
- **Photocopies du livret de famille et de la carte d'identité de l'élève**
- **Les 3 bulletins de la classe de 3^{ème} (ou les 3 bulletins de la classe de 2^{nde} si redoublement)**
- **L'attestation d'assurance scolaire**
- **L'attestation obligatoire de fin de scolarité (*Exeat*), si disponible, sinon à joindre le plus rapidement possible**
- **L'attestation de recensement ou de JAPD pour l'inscription aux examens**
- **Eventuellement un chèque de 10 euros pour une adhésion facultative aux activités de la Maison des Lycéens (MDL)**

Les familles se rendront au bureau de la vie scolaire pour compléter le dossier sur place (prévoir environ une demi-heure). Elles pourront ensuite se rendre à la bourse aux livres organisée par les associations de parents d'élèves.

Horaires d'inscription

Vendredi 30 juin : 14h00 - 19h00

Lundi 03 juillet : 8h30 - 19h00

Mardi 04 juillet : 8h30 - 19h00

Mercredi 05 juillet : 8h30 - 16h00

ATTENTION ! Il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour procéder à l'inscription
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Le lycée affecte les élèves dans les enseignements d'exploration en fonction des vœux exprimés mais aussi des capacités d'accueil de l'établissement ainsi que de l'organisation prévue à la rentrée pour ces enseignements.
- Lors de l'inscription les responsables légaux devront impérativement préciser le régime choisi (externe, demi-pensionnaire, interne) le choix des langues, les enseignements optionnels, un choix hiérarchisé d'enseignements d'exploration.
- Les critères prioritaires retenus pour l'inscription à l'internat sont les suivants: sportifs de haut niveau ou handicap / éloignement du domicile / critères sociaux et dossier scolaire.

B- Vous vous inscrivez en Première à la rentrée 2017

Vous avez commencé votre scolarité de lycéen dans un autre établissement, vous entrez en formation générale, technologique, professionnelle et/ou vous êtes affecté en tant que sportif de haut niveau:

Le 29 juin 2017: l'inspection Académique affecte les élèves au lycée Alfred Kastler via la procédure AFFELNET et adresse un courrier aux familles. Un SMS de confirmation sera si possible adressé par le lycée.

A partir du vendredi 30 juin 2017 : réception des parents pour les procédures administratives d'inscription.

Les pièces suivantes sont nécessaires:

- **Courrier d'affectation reçu de l'inspection académique**
- **Photocopie du livret de famille et d'une pièce d'identité**
- **Bulletins de la classe de 2nde ou de 1ère en cas de redoublement**
- **Attestation d'assurance scolaire**
- **Attestation obligatoire de fin de scolarité (*Exeat*), si disponible, sinon à joindre le plus rapidement possible**
- **Attestation de recensement ou de JAPD pour l'inscription aux examens**
- **Eventuellement un chèque de 10 euros pour une adhésion facultative aux activités de la Maison des Lycéens (MDL)**

Les familles se rendront au bureau de la vie scolaire pour compléter le dossier sur place (prévoir environ une demi-heure). Elles pourront ensuite se rendre à la bourse aux livres organisée par les associations de parents d'élèves.

Horaires d'inscription

Vendredi 30 juin : 14h00 - 19h00

Lundi 03 juillet : 8h30 - 19h00

Mardi 04 juillet : 8h30 - 19h00

Mercredi 05 juillet : 8h30 - 19h00

ATTENTION ! Il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour procéder à l'inscription.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Lors de l'inscription les responsables légaux devront impérativement préciser le régime choisi (externe, demi-pensionnaire, interne) le choix des langues et les enseignements optionnels.
- Les critères prioritaires retenus pour l'inscription à l'internat sont les suivants: sportifs de haut niveau ou handicap / éloignement du domicile / critères sociaux et dossier scolaire.

MODALITES DE RE-INSCRIPTION- RENTREE 2017

- ***Vous étiez déjà scolarisé(e) au lycée Kastler en 2016-2017***

A- Vous vous inscrivez en Première ou Terminale à la rentrée 2017

La fiche d'inscription pré-remplie ainsi que les différents documents d'inscription seront remis aux élèves dans les jours qui suivent le conseil de classe. Ils devront être rapportés signés ***avant le mardi 27 juin 2017.***

Les pièces à joindre au dossier: attestation d'assurance, attestation de recensement ou de JAPD (obligatoire pour l'inscription aux examens), 1 photo d'identité.

B – Vous vous inscrivez en Première professionnelle

Les dossiers vous seront envoyés par courrier et devront être rapportés à la vie scolaire ***avant le mardi 27 juin 2017.***

C – Vous vous inscrivez en Terminale professionnelle

Les dossiers seront distribués aux élèves à l'issue des conseils de classe du second semestre et devront être rapportés à la vie scolaire ***avant le mardi 27 juin 2017.***

D- Vous vous inscrivez en BTS 2°année

La fiche d'inscription pré-remplie ainsi que les différents documents d'inscription seront retirés par les étudiants ***à partir du 3 juillet.*** Ils seront complétés sur place ou retournés à la vie scolaire ***avant le vendredi 7 juillet.***

Les pièces à joindre au dossier: attestation d'assurance, attestation de recensement ou de JAPD (obligatoire pour l'inscription aux examens) ,1 photo d'identité.